

Compte-rendu du 13 novembre 2018 n'ayant reçu aucune remarque, est approuvé à l'unanimité

Ordre du jour : ajouter constructions Projet Salengro

1. Entreprise RABAS-PROTEC à MEAN-PENHOET :

L'arrêté préfectoral autorisant l'entreprise à utiliser du Chromate de Strontium (chrome VI) a été annulée par le Tribunal Administratif le 27/11/2018, suite à un recours déposé par l'association VAMP (Vivre A Méan Penhoët). Le tribunal administratif a pointé « l'insuffisance de l'étude d'impact, ce qui a nui à l'information complète de la population ». Le juge administratif évolue vers une meilleure prise en compte des conséquences sanitaires en santé-environnementale des ICPE (Installations Classées Pour l'Environnement) proches de la population et dont le risque est reconnu. L'entreprise fera sans doute appel de cette décision, dans l'immédiat, l'usine n'est plus autorisée à exercer l'activité de traitement de surface avec ce produit.

2. Commission de Suive de Site (CSS) des établissements Elengy, IDEA Services vrac et Yara France à Montoir-de-Bretagne :

Réunion de la commission le 16/11/2018 à la mairie de Montoir-de-Bretagne. Le président SPCNE représente l'UDPN 44 membre du collège « Associations ». Compte-rendu reçu, le 07/01/2019, pas de remarque.

3. Ecoquartier de SAUTRON :

Le président a consulté l'état des demandes de permis de construire concernant les projets à Sautron, il s'avère que les noms des rues ont changé sur les demandes. :

Parcelle CP127 partielle : Antérieurement, l'adresse de la construction était 22 rue T.Lefebvre, aujourd'hui l'adresse est 1 Allée Narcisse Pelletier.

Parcelle CP127 partielle : Antérieurement, l'adresse de la construction était 11 avenue G.André, aujourd'hui l'adresse est 1 et 3 Allée Alexandra David Neel.

Le permis lot A, composé d'un bâtiment R+2 (14 logements) et de 2 maisons a été accordé le 31/12/2018.

Étude en cours, SPCNE va déposer un recours amiable.

SPCNE, étant agréée Association Locale d'Usagers, va demander les résultats des analyses de sol auprès des services compétents de la Mairie

Un autre sujet à évoquer : suite à la densification du quartier, conjuguée à celle de l'Ilot Montesquieu, va se poser la question de l'accueil des enfants dans les écoles primaires et le collège qui sont déjà surchargés, y aura-t-il création d'une crèche ? Voir pour alerter les élus du Conseil municipal.

4. Projet de construction SALENGRO :

Un riverain, nous a envoyé une photo montrant la dépollution du site. Aucun permis de construire n'est encore déposé, mais on pourrait demander, en tant qu'Association agréée ALU, à avoir connaissance des résultats des analyses de sol qui y ont été effectuées.

5. CONSEIL de quartier :

Quartier Saint-Marc / Clos du Vigneau / Bollardière : Reçu, le 04/12/2018, le compte-rendu de la 3^{ème} séance plénière du 17/10/2018. Les groupes de travail ont été constitués. SPCNE est inscrite dans le groupe « Mémoire et valorisation du patrimoine » et dans le groupe « Randonnons à st Marc entre côte et campagne ». Une réunion du groupe sur les randonnées est prévue le 28 ou le 30 janvier pour étudier

plusieurs circuits qui ont été repérés par le groupe d'animation. Le conseil municipal a statué sur les feuilles de route des conseils de quartier le 21 décembre 2018.

6. **CONSEIL de développement de la Carene :**

- Dans le cadre du programme de visites pour enrichir la connaissance du territoire, invitation à une visite de l'entreprise SOFOP SAS Talliaplast (Société Française d'Outils Professionnels, spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques à Montoir de Bretagne, le 21/11/2018. La visite a été reportée à une date ultérieure.
- Invitation à cérémonie des vœux le 14/01/2019 à 18h au Théâtre et à la séance plénière sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la CARENE où il sera proposé aux membres de découvrir en quoi les habitants sont acteurs des transitions sur différents champs : l'habitat, l'alimentation, la mobilité, les déchets, etc. SPCNE inscrite.
- Invitation à une conférence sur la démocratie participative le 28/02/2019 à 18h. SPCNE est inscrite.

7. **UDPN 44 :**

- Reçu, le 03/12/2018, le compte-rendu du CA du 6 novembre. Le CA a voté pour que L'UDPN44 ne renouvelle pas son adhésion à FNEPDL (France Nature Environnement Pays De Loire)
- Le président SPCNE, 1^{er} vice-président de l'UDPN 44 a envoyé un courrier au préfet le 18/12/2018, en LR/AR, pour dénoncer le non-respect de l'arrêté préfectoral de 2015 prescrivant la mise en place d'un comité de suivi de la STEP (STation d'EPuration des eaux usées) des Ecossiernes à Saint-Nazaire et demande l'activation de ce comité. IL faudrait demander à avoir une rencontre avec le responsable de l'assainissement de La Carene.
- Reçu, le 15/12/2018, l'appel à cotisation pour l'année 2019

8. **COURRIERS :**

- Reçu, l'invitation à la cérémonie des vœux du Maire au théâtre de St-Nazaire le 09/01/2019 et à celle du 15/01/2019 à St-Marc. SPCNE sera présente.
- Reçu, le 28/12/2018, une invitation à la cérémonie des vœux de la Députée de circonscription le 14/01/2019. SPCNE s'est excusée de ne pouvoir y assister.
- Reçu de la sous-préfecture, le 17/12/2018, les comptes rendus des CSS des établissements STELIA et RABAS-PROTEC du 06/11/2018. Pas de remarque.
- Reçu, le 07/01/2018, de la sous-préfecture le compte rendu de la commission de suivi de site des établissements Total, Antargaz et SFDM (Parc A) de Donges du 7 novembre dernier. Pas de remarque.
- Reçu, le 22/12/2018, l'attestation d'assurance de Groupama, déposée à Agora le 08/01/2019.
- Vœux envoyés par mail aux adhérents et associations partenaires et par courrier au Maire, élus et organismes d'état.

La prochaine réunion mensuelle de l'association aura lieu le mardi 12 février 2019 à 18h salle 1 Maison des Associations, St Nazaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 08 janvier 2019
Le Président de la SPCNE,